Coup d'œil

Le bulletin municipal de Contrexéville

N°5 / Juillet 2017

Édito

Madame Monsieur,

A l'heure des premiers départs en vacances permettez-moi de vous souhaiter un bel été. Cette saison estivale est, comme pour toutes les villes thermales, un moment fort qui permet de mettre notre ville en lumière, au propre comme au figuré.

Nombreuses sont les manifestations culturelles organisées sur la ville qui attirent un public en constante augmentation. Parmi les plus emblématiques, je peux citer Contrexéville Insolite avec la présence du cirque africain « Terya», le salon du livre jeunesse, la cuisse de bœuf des commerçants, le Rétro Vosges organisé par le club Auto Rétro aux lacs, le Grand Est Open 88, tournoi international de tennis féminin avec la visite du Président de la Fédération Française de Tennis, les « Rendez-vous chez Stan » et bien d'autres.

Tous ces événements ont drainé vers Contrexéville de nombreux spectateurs venus de toute la France et même d'au-delà des frontières avec des retombées économiques indéniables sur notre ville.

Pour rendre notre cité encore plus attractive, il nous faut également investir. Nous souhaitons dans ce numéro du magazine municipal vous apporter des informations sur les finances de la collectivité. Vous constaterez que, malgré la baisse des dotations de l'Etat, nous poursuivons le désendettement de la ville tout en investissant afin de réhabiliter le patrimoine communal qui en a grand besoin.

Vous découvrirez également un certain nombre de missions dévolues à la collectivité et d'outils mis à la disposition de la population et qui permettent d'assurer des services de qualité. Certains de ces services faisant même référence au niveau départemental.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous assure du dévouement de toute l'équipe municipale.

Bien cordialement,

Luc GERECKE
Maire de Contrexéville

Temps forts à Contrexéville :

Chaque vendredi de juillet à septembre 2017 :

Rdv chez Stan

13 au 15 août 2017 : **Les 3 jours de pétanque**

25 août 2017 : **Marché nocturne**

27 août 2017 : **Cross Triathlon**

9 et 10 septembre 2017: **Fête du Sport**

16 et 17 septembre 2017: **Grand weekend de la fête patronale et Journées Européennes du Patrimoine**

24 septembre 2017 : **Thé dansant de l'automne du CCAS**

1er octobre 2017 : **3ème Fête de l'Automne**

11 et 12 novembre 2017 : **Salon du livre jeunesse «Souris! Lis! ... Vis!»**

3 décembre 2017 : **Saint Nicolas**

LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Les Dépenses

Le 29 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget de l'année 2017.

Dans un contexte national difficile, il convient de rester très vigilant face à la poursuite du désengagement de l'Etat et à la baisse des concours financiers versés aux communes.

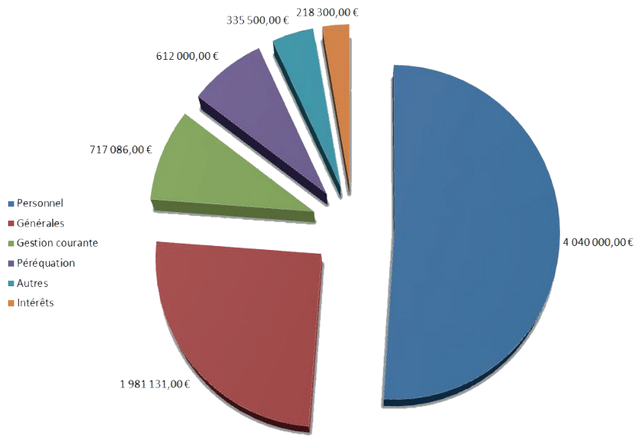

Afin de permettre la réalisation de projets sur le long terme, tout en maintenant la pression fiscale à un niveau raisonnable, nous portons nos efforts vers une plus grande maîtrise des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses regroupent toutes les charges courantes nécessaires à la bonne marche des services municipaux. Le budget voté par le conseil municipal, s'élève à 7,9 millions d'euros. Il est en diminution par rapport à celui de 2016.

Les charges de personnel (51%) sont stabilisées et représentent un peu plus de la moitié du budget.

Les charges générales pèsent 25%. Celles-ci comprennent principalement les fluides (eau, électricité, gaz, ...), les fournitures et services extérieurs. On y trouve également les études lancées pour l'obtention de l'agrément rhumatologie qui est indispensable pour le développement de notre établissement thermal.

Les charges de gestion courantes (9%) correspondent aux subventions et participations versées. La municipalité maintient un niveau d'aide important aux associations présentes sur la commune et qui font un travail important d'animation. Dans le cadre d'une convention avec le Centre Social « la Toupie », la ville tient aussi à soutenir une politique sociale qui demeure primordiale.

Suite à l'extension de notre communauté de communes, territoire de référence pour le calcul de la péréquation prélevée au profit d'autres collectivités plus défavorisées, notre contribution pour 2017 se stabilise à 8%.

Enfin, le montant des intérêts d'emprunt baisse (3% du budget) suite au désendettement de la commune.

Les Recettes

Le total des recettes prévues pour 2017 est de 8,6 millions d'euros. Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'Etat (190 000 € en moins) qui ne représentent plus que 11%, la commune a conservé les mêmes taux locaux d'imposition (36% des recettes). La surtaxe sur les eaux minérales reste un apport important (22%). Les autres taxes (produit des jeux, taxe de séjours, mutations) sont en hausse et atteignent 11 %, signe du dynamisme de notre commune.

La marge dégagée entre recettes et dépenses est de 700 000 €, elle permet d'alimenter la section d'investissement. Il s'agira dans les années à venir de continuer à optimiser les dépenses de fonctionnement sans pour autant pénaliser les Contrexévillois par une baisse de la qualité des services.

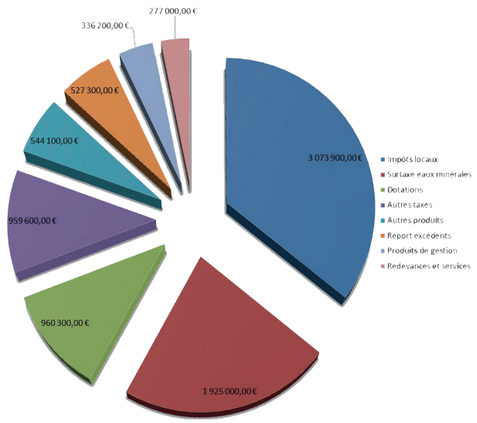

LE BUDGET D' INVESTISSEMENT

Finances

L'Investissement

Une première tranche de travaux de 614 500 € est prévue à l'Espace Chedid. Elle concerne l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment (isolation, toiture, vitrage) et l'accessibilité de son accès principal.

Le patrimoine thermal représente une enveloppe significative avec principalement la remise en état des thermes suite aux graves dysfonctionnements lors de la réalisation du nouveau bassin (430 000 €) .

La piscine des lacs et l'école maternelle font l'objet de gros travaux de réhabilitation avec, là aussi, la prise en compte de l'accessibilité et la recherche d'économies d'énergie.

Sur le plan de la voirie et des espaces publics, l'aménagement de la desserte des lacs se poursuit avec la réalisation d'une liaison verte dédiée aux piétons et cyclistes à partir du centre-ville. S'ajoutent la rénovation d'aires de jeux et la réhabilitation de l'éclairage public.

La lutte contre les inondations emploie une grande partie des frais d'études. Leur achèvement permettra de passer au cours de l'année à la phase suivante de maîtrise foncière des terrains concernés et aux premiers travaux.

Parmi les acquisitions diverses de matériel, le renouvellement du parc très vétuste des services techniques municipaux continue, avec, notamment, l'acquisition de nouveaux véhicules électriques plus respectueux de l'environnement.

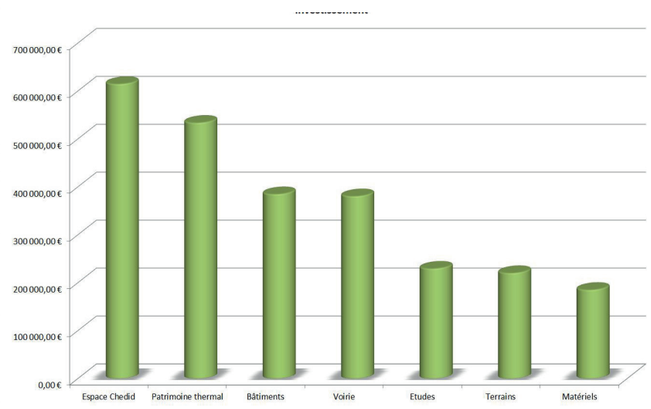

Il est important de souligner qu'un tiers des recettes proviendront des subventions (870 000 €) obtenues auprés de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Ainsi, avec un total de plus de 2,5 millions engagés cette année, la commune investit de manière significative afin de préserver et améliorer son patrimoine.

La Dette

Suite aux efforts réalisés ces dernières années, le remboursement annuel de la dette (capital + intérêts d'emprunts), qui s'élevait jusqu'alors à 900 000 € par an, diminue de manière significative en 2017 en s'élevant à moins de 715 000 €.

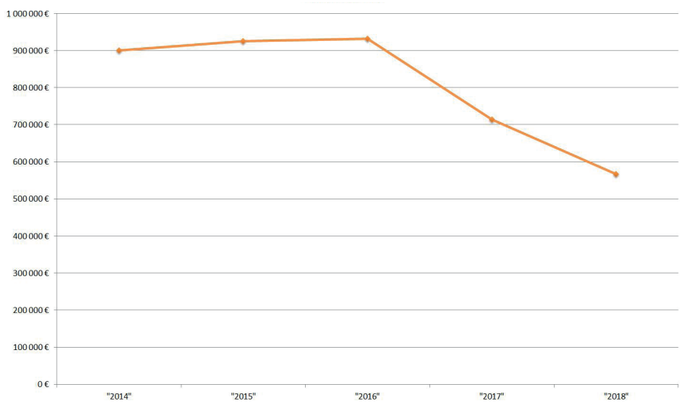

Cette baisse permet d'engager, à partir de cette année, les études relatives à l'obtention de l'agrément rhumatologie.

La politique de désendettement se poursuivra tout en sachant que les marges de manœuvre resteront étroites. En effet, les incertitudes demeurent quant aux prochaines orientations budgétaires du nouveau gouvernement vis à vis des collectivités. De plus, localement, des capitaux pourraient être nécessaires. Pour soutenir, d'une part, la société des thermes qui reste fragile, et, d'autre part, équilibrer l'opération d'aménagement de la ZAC de l'ex BA 902 dont le bilan financier s'avère déficitaire.

Sport

1er Prix Grand Est

Sous l'impulsion de l'UC Contrexéville Vittel Mirecourt, notre ville a été retenue pour l'organisation du premier championnat jeunes de la nouvelle région Grand Est.

Ainsi, prés de 200 cyclistes ont disputé différentes épreuves durant tout un week end sur plusieurs sites de la ville.

Social/Enfance

La Grande Semaine de la Petite Enfance

Du 13 au 18 mars dernier, c'était la 4ème édition de «La Grande Semaine de la Petite Enfance» sur plus de 4 000 lieux en France, sur le thème de l'enchantement

Cet événement, créé par l'association «Agir pour la petite enfance» a pour but de rassembler le trio parents/enfants/ professionnels, soutenir la parentalité, valoriser les professionnels et garantir l'accessibilité

« En organisant, dans les territoires, des événements festifs qui réunissent des professionnels de la petite enfance dans leur diversité, autour des enfants et des familles, La Grande Semaine prône le décloisonnement. Encourager les échanges entre professionnels et favoriser le croisement des regards sur les besoins de l'enfant sont indispensables dans toute politique publique de l'enfance...» Laurence Rossignol, Ministre des familles.

Cette année, le multi-accueil Pitchoun's a été choisi pour accueillir les organisateurs de cette manifestation sur notre territoire. Toute l'équipe s'est investie dans le projet et a présenté des ateliers très variés et très appréciés des tout-petits comme des visiteurs : découverte tactile, massage, lecture, jeux de doigts, comptines et éveil musical avec Elisabeth Breuch du CEDEM…. Cette rencontre a permis à chacun de découvrir la richesse et la diversité des activités proposées dans cette structure municipale.

Périscolaire

La Maison de l'Enfance fait peau neuve !

En effet, accompagnés par leurs animatrices les enfants du périscolaire de l'école maternelle ont travaillé à la personnalisation de la façade du bâtiment.

Avec l'appui des services techniques de la municipalité, les fresques réalisées ont ainsi trouvé une place de choix sur la structure.

Les Animations

Ca s'est passé à Contrexéville

Le public a répondu présent aux nombreuses manifestations organisées ou soutenues par la ville.

Des animations pour satisfaire les goûts et envies de chacun, que ce soit en ville, dans le parc thermal, dans les rues ou encore sur le site des lacs : arts, culture, traditions, détente, musique, spectacles, archéologie, vide-greniers, expositions, compétitions sportives, spectacles pyrotechniques ...

En bref, Contrexéville bouge ! Merci aux visiteurs et associations pour leur dynamisme !

Chaque week-end, venez découvrir ces animations que vous retrouverez sur la brochure « Fêtes et Manifestations » et sur la page Facebook de la mairie : https://www.facebook.com/Contrexscope/ .

Vif succès pour la 2ème édition de «Contrex 1900» et son passage du Certificat d'Etudes.

Contrexéville Insolite

Les 4 et 5 juin derniers, la commune s'est parée des couleurs vives des Afriques, à l'occasion de la quatrième édition de Contrexéville Insolite .

Danse africaine, cirque aérien, expositions, musique contemporaine et percussions, bal poussière, contes, balade insolite,.. autant d'animations proposées par nos partenaires locaux et la compagnie La Chose Publique pour vous offrir un week-end riche en émotions.

Un grand merci à tous ceux qui se sont investis dans l'organisation de cette manifestation.

Rad'set et Compagnie

Grand succès pour ce concert de début de saison des « Rendez Vous chez Stan ».

Rad'set a rassemblé, autour d'un public très nombreux, les percussionnistes du CEDEM ainsi que des écoles de musique de Vittel et de Bourbonne les Bains, sous la direction de Jean-Charles Dalhia. Les trente musiciens dont beaucoup de jeunes, nous ont fait partager leur plaisir de jouer ensemble. L'émotion, les sourires, l'humour et la bonne humeur n'excluant pas une extrême rigueur dans l'approche musicale.

Retour sur Les Enfants au Pays de l'Imaginaire :

C'était le 16 avril dernier ! Et malgré le temps, petits et grands étaient au rendez-vous.

Présentation

Bienvenue
à Contrexéville

Le domaine d'intervention de la commune est très vaste.

Outre la gestion de son domaine communal, elle sert d'intermédiaire entre l'Etat et les citoyens pour certaines formalités administratives.

La commune est propriétaire de biens du «domaine public» (bâtiments, rues, trottoirs, places, jardins...).

La commune fournit des services publics de proximité, assure la sécurité et la salubrité.

Elle peut également intervenir dans de nombreux domaines comme l'aide sociale, l'animation, la vie sociale, sportive et culturelle.

Pour assurer la gestion quotidienne et réaliser les nombreuses actions dont elle est chargée, la commune se dote d'une organisation composée de services administratifs et techniques. Le maire est le chef du personnel communal, il est assisté par la Directrice Générale des Services.

des services

Centre Technique Municipal

Site des lacs

Foyer Vincenot

Complexe Stade Gymnase Hall Sportif

HOTEL DE VILLE

Police Municipale

Services Techniques
Urbanisme

CCAS / Référent social RSA Point Emploi

Accueil/Etat-civil
Elections

Affaires Générales

Direction Générale des Services /
Secrétariat du maire

Ressources Humaines

Comptabilité

Communication
Ressources Informatiques et téléphoniques

Bar à Eaux Espace Stanislas

Espace Chedid Bibliothèque

Pôle Enfance Education

Centre des Expressions Musicales (CEDEM)

Manifestations
Vie associative

Ecoles maternelle et élémentaire
Accueils périscolaires
Restaurant scolaire

Maison de l'Enfance
Pitchoun's - Pirouette
Restaurant scolaire
Régie des accueils municipaux

La mairie de Contrexéville c'est :

- 116 agents communaux
- 187 633 heures effectuées sur une année
- 1 patrimoine de 46 bâtiments représentant 34 474 m²
- 16 353 m² de surfaces entretenues
- 35 km de voirie
- 1286 points lumineux
- 835 interventions sur les différents sites (hors urgences et quotidien)
- 5 grands chantiers
- 700 jardinières, bacs, vasques et suspensions fleuries
- 6 km de haies
- 7 525 m² de massifs plantés
- 25 hectares de gazon
- 6 hectares de prés
- 17 hectares d'accotements
- 20 places sur le multi-accueil
- 30 enfants sur le périscolaire du matin
- 90 enfants sur le périscolaire du soir
- 32 enfants (par session) sur le centre de loisirs
- 200 repas servis le midi sur les 2 restaurants scolaires
- 20 repas servis quotidiennement aux personnes âgées
- 105 enfants inscrits au CEDEM
- 11 manifestations organisées par la commune
- 13 manifestations soutenues par la commune (technique ou financier)

Centre social
La Toupie

Fin 2014, la municipalité de Contrexéville et l'association Centre Social La Toupie ont signé une convention d'objectifs et de moyens portant sur les axes suivants :

- mise en place d'un lieu d'accueil et d'actions auprès des parents, enfants et adolescents
- développement de la participation des habitants dans la vie des projets des quartiers de la ville
- prise en compte des situations de solitude, d'isolement, de précarité sociale et économique

Après deux années de fonctionnement, l'objectif est atteint. La Toupie est aujourd'hui une organisation reconnue et agréée Centre Social par la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges jusqu'en 2020.

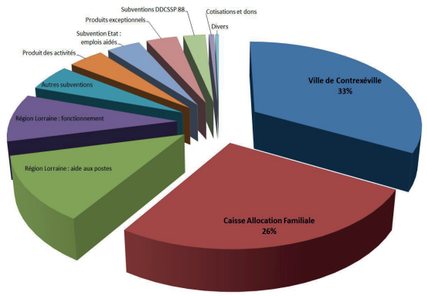

Le centre social bénéficie ainsi de plusieurs appuis financiers :

- l'Etat
- La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
- La région
- Le département
- La commune
- Les fondations.

Il emploie 5,5 équivalents temps pleins salariés auquels s'ajoutent des stagiaires et services civiques.

En partenariat avec l'ensemble des acteurs associatifs et institutionnels, il propose des activités multiples en réponse aux besoins exprimés par les jeunes et les familles : accompagnement vers l'autonomie, la citoyenneté, actions de prévention santé et bien être, sensibilisation aux enjeux du développement durable, aide pour un accès aux loisirs, soutien aux démarches participatives, organisation de manifestations populaires, interculturelles, intergénérationnelles.

Des actions collectives ont été mises en place : atelier sociolinguistique, un jardin partagé, des loisirs pour les familles et les jeunes, des ateliers informatique, cuisine du monde, un studio d'enregistrement, une action « être et bien être » pour lutter contre la précarité sociale, un chantier au Sénégal.

QUELQUES CHIFFRES :

250 adhérents, plus de 50 bénévoles de tous âges très actifs

226 jeunes accueillis : plus de 2500 contacts, 40 chaque jour (Point Information Jeunesse, studio …)

110 familles : 30 accompagnements individuels, 20 contacts quotidiens

20 animations : journées interculturelles, concerts, manifestations locales, ciné-club, repas

Contacts :

Centre social La Toupie

Espace Andrée-Chedid

123, rue Jean Moulin 88140 Contrexéville

Tèl : 03 29 07 62 44 @ : mangeotassotoupie@gmail.com

https://www.facebook.com/pages/Centre-Social-La-Toupie/

Création
de la destination Vittel - Contrexéville

L'activité touristique va désormais se décliner à l'échelle communautaire. Consécutif aux dispositions de la loi relative à la Nouvelle Organisation des Territoires de la République du 7août 2015 (loi NOTRe) transférant la promotion du tourisme aux intercommunalités et de la volonté des municipalités de mettre davantage en valeur l'attractivité de tout le territoire, il a été décidé de regrouper sous une même entité les 2 offices de tourisme de Contrexéville et Vittel.

Destination Vittel-Contrexéville

En effet, la Société Publique Locale (S.P.L.) « Destination Vittel - Contrexéville » va promouvoir l'ensemble des sites et produits touristiques de la communauté de communes Terre d'Eau. La nouvelle structure, qui étend son action sur 45 communes, est gérée par un conseil d'administration composé d'élus de Contrexéville, Vittel et de Terre d'Eau.

Elle s'appuiera sur un comité consultatif, le conseil des acteurs du tourisme composé de représentants des professions et activités intéressées par le tourisme sur le territoire (thermes, casino, office municipal des sports, logeurs, médicaux, associations, etc).

Réunis sous une même direction et mutualisant leurs moyens, les villes de Contrexéville et Vittel conserveront chacune leur site et leur personnel.

C'est l'offre de tout un territoire qui est à présent proposée. Un attrait supplémentaire qui devrait permettre d'accueillir plus de visiteurs ou prolonger leurs séjours et ainsi générer des retombées économiques.

La SPL, comment ça marche ?

La SPL est une société composée uniquement d'actionnaires publics. 3000 actions sont réparties entre 3 collectivités : Vittel et Contrexéville en possèdent chacune 40% (1200 actions) et Terre d'Eau 20% (600 actions). La répartition des membres du conseil d'administration respecte le même prorata (6 membres pour Vittel et Contrexéville et 3 pour Terre Eau). La SPL a pour objet la gestion, l'animation et la promotion touristique et événementielle ainsi que la gestion d'équipements touristiques.

Liée par des contrats spécifiques avec chacune de 3 collectivités, elle travaillera à la promotion et la commercialisation de produits thermaux et de bien-être mais aussi au développement du tourisme sportif et vert et à la mise en valeur du patrimoine local.

Environnement

Brochure Agenda 21

Une brochure regroupant l'ensemble des actions a été éditée. Elle est disponible en mairie.

Label «Terre Saine»

En date du 12 avril dernier, la commune s'est vu décerner le label «Terre saine, communes sans pesticides» par le ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en la personne de Madame Ségolène Royal, ministre.

Ce label récompense l'engagement de notre collectivité dans la démarche écologique de réduction d'usage des pesticides et l'atteinte du niveau «zéro pesticides».

Une reconnaissance nationale qui incite à continuer les efforts entrepris en matière d'environnement.

Prime Vélo

En complément des actions inscrites dans le contrat «Territoire à Énergie Positive pour la Croissante Verte», la communauté de communes Terre d'Eau a souhaité encourager les habitants à utiliser des vélos à assistance électrique qui rendent plus accessible la pratique du vélo puisque l'effort fourni pour le pédalage se trouve limité.

Le conseil communautaire a donc décidé, lors de sa séance du 22 juin dernier, d'allouer une subvention de deux cents euros maximum aux particuliers domiciliés sur le territoire de la communauté de communes qui feront l'acquisition d'un vélo neuf à assistance électrique.

L'aide est allouée sous certaines conditions :

- Le vélo à assistance électrique doit répondre à la norme NF R30-020 et un certificat d'homologation sera exigé,

- L'aide sera versée dans la limite de 40% d'aide publique cumulée sur le prix TTC du vélo,

- Un même foyer ne pourra pas percevoir plus de deux primes.

Pour tout renseignement, contacter Terre d'Eau : 03 29 05 29 24 - contact@cc-terredeau.fr

Enquête Plaine de jardins

L'association «Plaine de Jardins» va procéder à une enquête sur le territoire Contrexéville/ Vittel.

Le but ? rencontrer les jardiniers amateurs et en savoir plus sur leurs pratiques de jardinage.

Début de l'opération en septembre pour une durée de 5 à 6 mois.

Minorité

Parole aux listes

Liste « Une autre vision »
Véronique PERUSSAULT et Stéphanie BRENIER

Critiquées en son temps, force est de constater que nos idées n'étaient pas si mauvaises que ça !

A savoir par exemple :

• La ZAC où aujourd'hui les entreprises qui veulent s'implanter, n'ont plus qu'à s'installer car l'outil était déjà prêt pour la nouvelle municipalité.

• La création du centre social que nous avions bien amorcé et qui a vu le jour.

• De notre projet de la rhumatologie dans le développement touristique et thermal, la nouvelle municipalité n'avait plus qu'à…

• Le désendettement s'amorce comme nous l'avions prévu.

En revanche sur beaucoup de dossiers importants tels que ceux du tourisme, du commerce, des animations, de la jeunesse, des affaires scolaires, on peut s'étonner de l'absence des élus responsables et du manque de débat avec eux.

Quel est le bilan à la mi-mandat ? Hormis nos principales propositions qui ont été exploitées, nous attendons de voir se concrétiser les leurs.

Liste «Réagir Ensemble»
Laëtitia PIQUARD, André CLEMENT

Texte non communiqué

Liste « Réagir, agir pour l'avenir »
Françoise PIGENEL

L'été arrive quoi de neuf…..

A l'heure de l'ouverture de la saison estivale nos touristes cherchent toujours le centre ville .

Peu de nouveaux commerces mais des perspectives d'installations à l'extérieur de la ville.

Mr GERECK donne plus d'importance à la création de nouvelles cellules commerciales sur la ZAC de la BA 902 au détriment du centre ville, alors que les habitants de Contrexéville demandent le maintien de commerces de proximité .

Que découvre nos touristes arrivant à Contrexéville : un centre ville désert, une gare SNCF non desservie, des rues détériorées et des immeubles du centre ville en très mauvais état (ex: rue docteur Bagard). Voila l'image que le maire et son équipe donne de notre ville .

Nous restons disponible et à votre écoute.

L'équipe de la liste « Réagir, Agir, pour l'avenir »

Liste « Contrexéville avec Passion mais Raison »
Jean-Pierre FOURNIER

Amateurisme ?

Ce que cache la réalité : des décisions prises par quelques adjoints et le maire sans en connaître clairement les tenants et aboutissants et sans en maîtriser le calendrier. Des conseillers municipaux muets qui les cautionnent mettant ainsi en faillite leurs missions. Une presse qui les transmet en images idéalisées.

Cas d'école à partir des deux points de notre dernier article.

1- La gestion de l'eau (DSP) : dernière facturation approximative et rien sur la suivante. Pour information, de plus en plus d'études démontrent 25 % d'économie en régie (Informez-vous car au 01/01/2020, la communauté de communes aura cette responsabilité et devra choisir ou non la régie).

2- le tourisme (SPL) : contrairement aux promesses faites, les salariés effectuant ce travail verront leurs acquis sociaux réduits dans les prochains mois. Créée fin 2016, la SPL n'est toujours pas opérationnelle.

Fête de l'Automne

Dimanche
1er octobre 2017

Contrexéville
parc thermal
9-19h

entrée libre

Marché écoresponsable
Jardin et environnement
Saveurs d'automne

Défilé de mode
Animations Nature

Coup d'Oeil, bulletin municipal de Contrexéville - Directeur de la publication : M.Luc GERECKE
Crédits photos : Mairie de Contrexéville, Fotolia, G. Jaworski, Yenou André Photographie, SPL, La Toupie, Ecox.fr
Dépôt Légal : 2ème semestre 2017 - Tirage à 2000 exemplaires - Conception : AH Mairie de Contrexéville - Impression : Lesoeur Imprimerie Vittel